SEPTIÈME ANNÉE (21e de la Collection). (No 18.) Samedi 2 ma 1818

BIBLIOGRAPHIE
DE LA FRANCE,
OU
JOURNAL GÉNÉRAL
DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE.

LIVRES FRANÇAIS.

1653. ŒUVRES COMPLÈTES *de Voltaire.* Tome IX. In-8° de 63 feuilles et demie. Impr. de Fain, à Paris. Prix . . 12—0
A Paris, chez Désoër.
Ce volume appartient à l'édition en 12 vol in-8°, et contient la *Correspondance générale* de 1715—1756.

1654. VOYAGES *dans le Beloutchistan et le Sindhy ;* suivis de la *Description géographique et historique de ces deux pays ;* avec une carte. Par Henri Pottinger, lieutenant au service de la compagnie des Indes, etc. ; trad. de l'anglais, par J. B. B. Eyriès. Deux vol. in-8°, ensemble de 54 feuilles cinq huitièmes, plus une carte et une planche. Impr. de Egron, à Paris. Prix 14—0
A Paris, chez Gide fils.

1655. ROB-ROY. Par l'Auteur des *Puritains d'Ecosse*, etc., roman traduit de l'anglais, et précédé d'une *Notice historique sur Rob-Roy Mac Gregor Campbell et sa famille.* Par A. J. B. D. Quatre vol. in-12, ensemble de 41 feuilles et demie. Impr. de Patris, à Paris. — A Paris, chez H. Nicolle.

1656. LE FERMIER *de la forêt d'Inglewood*, ou *les Effets de l'ambition.* Par Elisabeth Helme ; traduit de l'anglais sur la quatrième édition, par Henri V . . . n. Quatre vol. in-12, ensemble de 46 feuilles. Imp. de Dentu, à Paris. Prix . . 9—0
A Paris, chez Dentu.

1657. MANUEL ÉPISTOLAIRE *à l'usage de la jeunesse*, ou *Instructions générales et particulières sur les divers genres de correspondance ;* suivies d'*Exemples puisés dans nos meilleurs écrivains.* Par L. Philipon-de-la-Madeleine. Sixième édition, corrigée et considérablement augmentée. In-12 de 16 feuilles. Impr. de Lebègue, à Paris. Prix. . . . . 3—0
A Paris, chez Ferra jeune.

1658. OBSERVATIONS *sur la langue et la littérature provençales.*

Par A. W. de Schlegel. Grand in 8° de 8 feuilles et demie Imp. de Schmith, à Paris. Prix . . . . . 3—o

A Paris, à la Librairie grecque-latine-allemande.

1659. DE L'ÉTAT *des protestans en France depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*; avec des *Notes et éclaircissemens historiques*. Par M. Aignan, de l'Académie française. In-8° de 8 feuilles et demie. Imp. de Fain, à Paris.

A Paris, chez Eymery, chez Delaunay, chez Pelicier.

1660. ESSAI *sur le salon de* 1817, ou *Examen critique des principaux ouvrages dont l'exposition se compose*. Par M. M. Sixième (et dernier) cahier. In-8° de 19 feuilles, plus 11 planches et un frontispice. Imp. de Didot jeune, à Paris.

A Paris, chez Delaunay, et chez Pélicier.

Les cinq premiers cahiers ont été annoncés sous les n^os 1437, 1698, 1981, 24 6, 3095 de 1817.

1661. ANNALES *de Lunéville*, ou *Essai historique sur cette ville depuis sa fondation jusqu'à nos jours*. Par Guerrier, ancien professeur au collége de Lunéville. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée de détails intéressans sur l'affaire de Malseine et le congrès de Lunéville. In 8° de 14 feuilles et demie. Imp. de Guibal, à Lunéville. Prix. . . . . 4—o

A Lunéville, chez l'Auteur, petite rue de l'Hôpital.

La première édition, annoncée sous le n° 1362 de 1817, n'avait que 6 feuilles et demie.

1662. ŒUVRES COMPLÈTES *de l'abbé de Mably, frère aîné de l'abbé de Condillac*; accompagnées de son *Eloge historique*, par Brizard; discours qui remporta le prix de l'académie en 1787. Douze vol. in-18, ensemble de 163 feuilles. Imprim. de Frantin, à Dijon (an V de la république, 1797). Prix. . 21—o

A Paris, chez Delaunay.

1663. ŒUVRES COMPLÈTES *de l'abbé de Mably, frère aîné de l'abbé de Condillac*; accompagnées de son *Eloge historique*, par Brizard; discours qui remporta le prix de l'académie en 1797. Six vol. in-8°, ensemble de 262 feuilles un quart. Imprim. de Frantin, à Dijon (an V de la république, 1797). Prix 24—o

A Paris, chez Delaunay.

1664. ABRÉGÉ *de l'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de l'empire romain en occident*; trad. de l'anglais, du docteur Goldsmith, sur la douzième édition, par Musset-Pathay. Cinquième édition, soigneusement revue et corrigée; avec figures et une carte de l'Italie et de la Gaule. Deux parties en un vol. in-12 de 17 feuilles (sans carte ni figures). Impr. de Warin-Thierry, à Epernay. — A Paris, chez H. Langlois.

1665. BEAUTÉS *de l'histoire de la Chine, du Japon et des Tartares*, ou *Tableau des principaux événemens de l'histoire de ces peuples, belles actions et maximes de leurs grands hommes et de leurs sages; traits singuliers de vertu et de piété filiale; notions sur le gou-*

vernement, la religion, les mœurs, les usages, les sciences, les arts et le commerce de ces pays. Par F. M. M. de Beaumont. Deux vol. in-12, ensemble de 38 feuilles et demie. Impr. de madame Perronneau, à Paris. Prix. . . . . 6—0

A Paris, chez A. Eymery.

1666. LOUIS XVI *et ses défenseurs.* In-8° de 16 feuilles et demie. Imp. de Migneret, à Paris.

A Paris, chez Migneret, chez Plancher, chez l'Auteur, rue de Vaugirard, n 50.

1667. RECHERCHES HISTORIQUES *sur les congrégations hospitalières des frères pontifes ou constructeurs de ponts.* Par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, etc., etc. In-8° de 4 feuilles et demie. Impr. de Eberhart, à Paris.

A Paris, chez Baudouin frères, et chez Comte, au bureau du *Censeur.*

1668. VOYAGES *d'Anténor en Grèce et en Asie;* avec des notions sur l'Egypte : manuscrit grec trouvé à Herculanum; trad. par M. de Lantier, chevalier de Saint-Louis. Treizième édition, revue et corrigée par l'auteur. Cinq vol. in-18, ensemble de 32 feuilles et demie. Imp. de d'Hautel, à Paris. Prix 6—0

A Paris, chez A. Bertrand.

1669. LES AVENTURES *de Télémaque, fils d'Ulysse.* Par feu messire François de Salignac de la Motte Fenelon. Nouvelle édition, augmentée et corrigée sur le manuscrit original de l'auteur; avec des notes et des remarques pour l'intelligence de la mythologie et de ce poëme. In-12 de 20 feuilles un tiers. Imp. de Lamort, à Metz.

1670. ESCHYLE : tragédie en cinq actes. Par J. P. Planat. In-8° de 5 feuilles. Impr. de Bellegarrigue, à Toulouse.

1671. LE RIDEAU LEVÉ, ou *le Siége au Parnasse* : bataille en couplets Par MM. Dartois et ***; représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 9 avril 1818. In-8° de 2 feuilles trois quarts. Imp. de Porthmann, à Paris. Prix. . . . . 1—25

A Paris, chez Mlle Huet-Masson, rue de Rohan, n. 21.

1672. M. GUILLAUME, ou *le Voyageur inconnu*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles; représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 1er février 1800. Par MM. Barre, Radet, Desfontaines et Bourgueil. In-8° de 3 feuilles. Imprim. de veuve Cussac, à Paris. Prix . . . . . 1—25

A Paris, chez Fages.

1673. GUERRE *à qui la cherche!* ou *Petites Lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains.* Par M. Ch. Loyson. Troisième édition, considérablement augmentée. In-8° de 23 feuilles et demie. Imprim. de Patris et de Valade, à Paris. Prix 5—0

A Paris, chez Delaunay, et chez Pélicier.

Les augmentations faites à cette troisième édition se composent de l'article suivant.

1674. SECONDE CAMPAGNE *de guerre à qui la cherche !* ou *Suite des* Petites Lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains. Par M. Ch. Loyson. In-8° de 8 feuilles trois huitièmes. Impr. de Valade, à Paris. Prix . . . . . 2—0

A Paris, chez Pélicier, et chez Delaunay.

Cette seconde campagne se compose des additions faites à la troisième édition, et sert conséquemment de supplément aux deux premières.

1675. L'USURPATEUR, ou *Testament historique et politique d'Alompra, empereur des Bismans dans l'Inde ;* traduction libre de la traduction latine du père Lebret, jésuite portugais. Par M. le baron de B***. Trois vol. in-8°, ensemble de 67 feuilles. Impr. de Moronval, à Paris. Prix . . . . . 18—0

A Paris et à Bruxelles, chez G. Mathiot.

1676. MAGASIN *des adolescentes*, ou *Dialogues entre une sage gouvernante et plusieurs de ses élèves de la première distinction ;* pour servir de suite au *Magasin des enfans.* Par madame Leprince de Beaumont. Deux vol. en quatre parties in-12, ensemble de 27 feuilles. Impr. de Chaillot aîné, à Avignon.

A Avignon, chez Etienne Chaillot aîné (1817).

1677. LE CABINET *du jeune naturaliste.* Par madame D*** Troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. In-18 de 7 feuilles. Imp. de Warin-Thierry, à Epernay.

A Paris, chez A. Eymery.

1678. ALEXIS, ou *la Maisonnette dans les bois :* manuscrit trouvé sur les bords de l'Isère et publié par Ducray-Duminil. Huitième édition, revue et corrigée avec soin par l'auteur. Quatre vol. in-18, ensemble de 21 feuilles. Impr. de Warin-Thierry, à Epernay. — A Paris, chez Belin-Leprieur.

1679. SOCIÉTÉ *pour l'encouragement de l'instruction élémentaire dans le département de la Moselle.* In-8° d'une feuille. Impr. de madame Verronnais, à Metz.

Contient les réglemens et la liste des membres de la société.

1680. RÉPONSE *des défenseurs des frères des écoles chrétiennes à un long article relatif à l'instruction publique, inséré dans le* Moniteur *du* 13 *janvier* 1818, etc. Par M. l'abbé Dubois, théologal de l'église d'Orléans. In-8° d'une feuille et demie. Imp. de Darnault-Maurant, à Orléans.

A Orléans, chez Monceau ; à Paris, chez Ad. Leclère.

1681. TACHYGRAPHIE, ou *Art d'écrire aussi vîte qu'on parle ;* divisée en six leçons ; avec quatre planches gravées en taille-douce ; et suivie d'une *Instruction méthodique pour l'apprendre soi-même.* Par Henri Guegan. Deuxième édition. In 8° de 2 feuilles et *deux planches.* Impr. de Moronval, à Paris. Prix. . 1—50

A Paris, chez l'Auteur, rue de la Tixeranderie, n. 49, etc.

1682 LES RÈGLES *de la bienséance et de la civilité chrétienne.* Par J. B. de Lasalle. In-12 de 4 feuilles un sixième. Impr. de Delaguette, à Paris. — A Paris, chez Moronval.

1683. PROSODIE LATINE *et principes de la poésie latine.* Par G Rey. Troisième édition. In-12 de 2 feuilles un quart. Impr. de Moronval, à Paris. Prix . . . . . 0—75

A Paris, chez Moronval.

1684. ABRÉGÉ *d'arithmétique décimale*, etc. In-12 de 4 feuilles et demie. Imprim. de Moronval, à Paris. Prix . . . 0—50

A Paris, chez Moronval.

1685. ASSOCIATION PATERNELLE *des chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et du mérite militaire*, etc. (précis de la séance annuelle du 25 mars 1818). In-8° d'une feuille, plus un tableau. Imp. de Bailleul, à Paris.

1686. ESSAI *sur l'origine des constellations anciennes.* Par M. Edouard Richer. In-8° de 2 feuilles trois quarts. Imprim. de Mellinet-Malassis, à Nantes.

1687. HISTOIRE *médicale, générale et particulière des maladies épidémiques, contagieuses et épizootiques, qui ont régné en Europe depuis les tems les plus reculés, et notamment depuis le XIV^e^ siècle jusqu'à nos jours.* Par J. A. F. Ozanam. Tome second. In-8° de 25 feuilles trois quarts. Imp. de Kindelem, à Lyon.

A Paris, chez Méquignon-Marvis; à Lyon, chez l'Auteur, rue Pizay, n. 5; chez Cavin, et chez Maire.

Le premier volume a été annoncé sous le n° 1460 de 1817.

1688. QUELQUES RÉFLEXIONS *sur l'ergotisme gangreneux*; suivies d'une *Observation sur une douleur sciatique* : lettre du docteur Muret à son ami Lortel. In-8° de 2 feuilles un quart. Imprim. de Mistral, à Lyon.

1689. LETTRE *à M. Guimas sur l'uromancie ou l'art de deviner les maladies par l'inspection des urines.* Février 1816. In-8° de 2 feuilles et demie. Impr. de Malvost, à Bar-sur-Seine.

1690. ABRÉGÉ *de la connaissance extérieure du cheval*; suivi d'un *Recueil pratique de médecine vétérinaire*; à l'usage des officiers de cavalerie et des amateurs de chevaux. Par F. Pommeret, vétérinaire au 23^e^ régiment de chasseurs à cheval. In-12 de 4 feuilles. Impr. de Barbier, à Poitiers. Prix . . 2—0

A Poitiers, chez Barbier.

1691. MÉMOIRES *d'agriculture, d'économie rurale et domestique*; publiés par la Société royale et centrale d'agriculture, année 1817. In-8° de 34 feuilles. Imp. de M^me^ Huzard, à Paris.

On y trouve, page 8—25, *la Liste chronologique des membres de la société morts depuis son rétablissement en* 1798, avec *l'Indication de leurs principaux ouvrages et travaux agronomiques.*

1692. RAPPORT FAIT *à la Société royale et centrale d'agriculture, par M. le comte François de Neufchâteau, sur l'agriculture et la civilisation du ban de la Roche*; suivi de pièces justificatives. Séance publique du 29 mars 1818. In-8° de 3 feuilles, plus une planche. Imp. de M^me^ Huzard, à Paris. A Paris, chez M^me^ Huzard.

La planche donne le profil au trait de M. J. Fr. Oberlin, ministre à Waldbach, au ban de la Roche.

1693. INSTRUCTION *sur les moyens de convertir les pommes de terre en farine panifiable, et sur les procédés employés pour leur distillation;* suivie de plusieurs notices sur leurs conservation et plantation économiques. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Par J. B. Millot, chimiste à Nanci. In-8° de trois feuilles. Imp. de Bachot, à Nanci.

1694. INDICATION *des éloges concernant plusieurs personnes recommandables par leurs lumières et leurs talens, nées à Montpellier, ou qui s'étaient fixées dans cette ville.* In-8° d'une feuille. Impr. de J. Martel le jeune, à Montpellier.

1695. PROSPECTUS *d'un cours de commerce particulier, que M. Jean Salze, ancien banquier de Montpellier*, etc., *se propose de faire en faveur de la jeunesse et des autres personnes qui se destinent au commerce.* In-8° d'une demi-feuille. Imp. de J. Martel jeune, à Montpellier.

1696. C'EST *encore moi, le Furet constitutionnel.* Par Ch. *****. In-8° de 4 feuilles. Imprim. de madame Jeunehomme, à Paris. Prix . . . . . 1—50

A Paris, chez tous les Libraires du Palais-Royal.

1697. LETTRE FINANCIÈRE, ou *Réponse de M. Depoix, auteur de* l'Art du crédit public, *à un article anonyme inséré dans* la Gazette de France *du 30 janvier* 1818, *qui attaque cet ouvrage; Observations sur quelques brochures et sur différens systèmes de finances;* et *Plan d'une caisse générale des agens de change, nécessaire pour la sûreté de la fortune publique.* In-8° de 2 f^lles. Imp. de Testu, à Paris.

1698. EXAMEN *des budgets pour l'année* 1818, *des directions générales et administrations de finance.* Par M. Salverte. Quatrième cahier. In-8° d'une feuille et demie. Impr. de Bailleul, à Paris. Prix . . . . . 1—0

A Paris, chez J. G. Dentu.

V. n^os 834, 1206, 1356—57, 1573 et 1622.

1699. MONOPOLE *des tabacs.* In-4° d'une demi feuille. Impr. de le Normant, à Paris.

1700. OPINION *sur l'ordonnance des retraites.* In-8° d'un quart de feuille. Imprim. de L. Herhan, à Paris.

1701. OPINION *sur l'impôt des huiles;* prononcée par M. Paul-Châteaudouble, député du Var, dans la séance du 17 avril 1818. In-8° d'une feuille. Imp. de le Normant, à Paris.

1702. OPINION *de M. de Villèle, député de la Haute-Garonne, sur le projet de loi de finances de* 1818; imprimée par ordre de la chambre. In-8° de 4 feuilles trois quarts. Imp. de le Normant, à Paris.

1703. OPINION *de M. Crignon-d'Auzouër, député du Loiret, sur les impositions indirectes, formant le développement de l'amendement qu'il a proposé à la séance du 17 avril* 1818. In-8° d'une feuille. Imp. de le Normant, à Paris

1704. OPINION *de M. Tronchon, député du département de l'Oise, sur l'amendement de la commission des finances, qui a pour objet de faire intervenir les propriétaires les plus imposés d'une commune, lorsque le conseil municipal se propose de voter une imposition additionnelle non autorisée par la loi*; prononcée dans la séance du 14 avril 1818. In-8° d'une demi-f^lle. Imp. de Fain, à Paris.

1705. DU PRODUIT *des jeux, et des différentes concessions qui en ont été faites*; suivi de notes sur *les Observations de M. Clément de la Rozière*. Par J. Thorin. In-8° de 4 feuilles. Imp. de Renaudière, à Paris.

A Paris, chez Delaunay, et chez madame veuve Favre.

1706. LE STÉNOGRAPHE PARISIEN, ou *Lettres écrites de Rodez et d'Albi sur le procès de l'assassinat de M. Fualdès*; faisant le tome deuxième du *Procès complet*, etc., avec portraits et gravures. Vingtième livraison. In 8° d'une feuille. Prix . . . 0—40

Vingt-unième livraison. In-8° d'une feuille. Imp. de Pillet, à Paris. Prix . . . . . 0—40

A Paris, chez Pillet, rue Christine, n. 5.

Nota. Le prix de la souscription pour toute la procédure d'Albi, depuis l'ouverture des débats, est de . . . . . 5—0

1707. HISTOIRE COMPLÈTE *du procès de l'assassinat de M. Fualdès, instruit à Albi, devant la cour d'assises du département du Tarn*. Treizième, quatorzième, quinzième livr. Trois cahiers in-8°, chacun d'une feuille. Impr. de Imbert, à Paris. Prix de la collection entière . . . . . 5—0

A Paris, chez Eymery.

V. n° 1449.

1708. COUR D'ASSISES *d'Albi, procès Fualdès*. N^os XXI, XXII. Deux cahiers in-8°, chacun d'une demi-feuille. Imp. de L. G. Michaud, à Paris.

A Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 3.

1709. MÉMOIRE *pour servir à la défense de madame Manson devant la cour d'assises d'Albi*; avec les pièces du procès, et quelques observations en réponse à un libelle signé Clémandot, publié contre cette dame. Par M. Lenormand, avocat à la cour royale de Paris. In-8° de 11 feuilles. Imprim. de Demonville, à Paris. Prix . . . . . 3—0

A Paris, chez Bechet, et chez Delaunay.

1710. CONFIDENCES *de Victoire Redoulez, femme de chambre de madame Enjalran, et nourrice de madame Manson, en réponse aux* Mémoires de M. Clémandot. In-8° de 5 feuilles trois quarts. Prix . . . . . 2—0

Idem. Seconde édition. In-8° de 5 feuilles trois quarts. Impr de Doublet, à Paris. Prix. . . . . 2—0

A Paris, chez Plancher.

1711. ASSASSINAT *Fualdès*, récit en vers, improvisé par un Quinze-Vingts, après avoir entendu la lecture des écrits rela-

tifs à cette affaire. In-8° d'une demi-feuille. Impr. de Plassan, à Paris.

1712. RÉPONSE *à M. J.*, ou *Réfutation de ses deux libelles.* In-8° de trois quarts de feuille. Impr. de Monnoyer, au Mans.

1713. PÉTITION ADRESSÉE *à la chambre des députés.* Par Hilaire Noyer. In-8° de 3 f^lles 3 quarts. Imp. de Poulet, à Paris.

V. n^os 608 et 789.

1714. PLAINTE *en calomnie et diffamation contre un journaliste qui se qualifie* l'Ami de la religion et du roi, *où l'on éclaircit un point historique concernant le pape Grégoire VII et nos libertés gallicanes;* avec une *Observation sur l'importance et le fondement des quatre articles du clergé de* 1682 *contre le système des gallicans d'opinion.* Par M. Silvy, ancien magistrat. In-8° de 4 feuilles un quart. Imprim. de Egron, à Paris. Prix . . . . . 1—25

A Paris, chez Egron, chez Delaunay, chez Hubert.

1715. LES VÉRITABLES ACTES *des martyrs*, recueillis sur plusieurs anciens manuscrits sous le titre de: *Acta primorum martyrum sincera et selecta.* Par le R. P. D. Thierry Ruinart, bénédictin de Saint-Maur; et traduits en français, par Drouet de Maupertuy. Deux vol. in-12, ensemble de 47 feuilles et demie. Impr. de Mistral, à Lyon. — A Lyon, chez Rivoire.

A la fin du troisième volume est une *Table générale des matières.*

1716. L'AME RELIGIEUSE ÉLEVÉE *à la perfection par les exercices de la vie intérieure.* Par l'abbé Baudrand. Septième édition. In-12 de 15 feuilles et demie. Imp. de Perisse, à Lyon.

A Lyon, chez Perisse frères.

1717. DISCOURS ADRESSÉ *le 3 avril* 1818, *par M. Deblieu; prêtre de la mission de Provence, à M. le curé de la paroisse de N. D. de Montpellier, en lui remettant, à la porte de l'eglise paroissiale, la dépouille mortelle de M. Théodore Martin-Portalès, décédé à Aix en Provence, le 27 mars précédent.* In-8° d'un quart de feuille. Imp. de J. Martel aîné, à Montpellier.

1718. ESSAI *sur les moyens de secourir les pauvres.* In-8° de 2 feuilles. Imp. de Fleuriot, au Mans.

Tiré à 1000 exemplaires. Ne se vend pas.

1719. CATÉCHISME *de la charte constitutionnelle*, à l'usage de toutes les classes de citoyens, ou *Dialogues entre un Curé vendéen, devenu constitutionnel, et un Grenadier de l'ex-garde, redevenu cultivateur.* Par M. Joseph Rey (de Grenoble), ex-président du tribunal de Rumilly. In-8° de 5 feuilles trois quarts. Imprim. de Renaudière, à Paris. — A Paris, chez Lhuillier.

1720. INSTRUCTIONS *sur le dimanche et les fêtes en général, et sur toutes les fêtes qui se célèbrent dans le cours de l'année.* Par M. P C., docteur de Sorbonne. In-12 de 22 feuilles. Imp. de Foirestier, à Saint-Germain-en-Laye.

A Paris, chez Méquignon fils aîné.

1721. MANUEL *du chrétien pour le tems des missions et pour le*

reste de la vie, etc. Nouvelle édition, considérablement augmentée. In-12 de 23 feuilles. Impr. de Chambeau, à Avignon.

1722. MISSION *de la paroisse de la Guillotière, l'un des fauxbourgs de Lyon;* 1818. In-8° d'une feuille. Impr. de Lambert-Gentot, à Lyon.

1723. PARDONS *et Indulgences à perpétuité à la confrérie pour les morts.* In-18 de 9 feuilles. Imp. de Perisse, à Lyon.

A Lyon, chez Perisse frères.

1724. LES QUATRE FINS *de l'homme*, avec des réflexions capables de toucher les pêcheurs les plus endurcis, et de les ramener dans la voie du salut. Par M. Rouault. Nouvelle édition, revue et corrigée par M. Collet. In-18 de 8 feuilles. Imprim. de Huart, à Dinan. Prix . . . . . 1—20

A Dinan, chez Huart.

1725. LIBRAIRIE *de F. A. Barbier, imprimeur du roi et de S. A. R. Monsieur.* In-12 de 4 feuilles et demie. Imprim. de Barbier, à Poitiers.

1726. LES ARCHIVES *de Thalie.* Cinquième livraison. In-8° d'une feuille. Impr. de Bailleul, à Paris.

V. n° 1168.

1727. LA MINERVE FRANÇAISE. XII et XIII livraisons. In-8° chacune de 3 feuilles. Imp. de Fain, à Paris.

V. n° 1527.

1728. LE SPECTATEUR *politique et littéraire.* Huitième livraison. In-8° de 3 feuilles. Imp. de Valade, à Paris.

V. n° 950.

1729. OUVRAGES NOUVEAUX *à prix nets, qui se trouvent chez Fr. Ign. Fournier.* In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Dennugon, à Paris.

1730. CATALOGUE *des livres italiens qui se trouvent chez Théophile Barrois fils, libraire, quai Voltaire, n.* 11. In 12 de 2 feuilles. Impr. de P. N. Rougeron, à Paris. Prix. . . . . 0—20

A Paris, chez Théophile Barrois fils.

1731. CHANSON NOUVELLE. In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Navarre, à Toulouse.

1732. CATÉCHISME, etc., *de Tarbes.* In-12 de 5 feuilles un tiers. Impr. de Dossun, à Bagnères.

1733. HYMNES *en prose, proportionnés à l'intelligence du premier âge;* traduits de l'anglais, par M. F. Thiercelin. In-8° de 4 f^lles. Imprimerie de Heitz, à Strasbourg.

A Strasbourg, chez Levrault, et chez Février.

1734. MÉMOIRE *de M. de Lauthier-Xaintrailles, ancien lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur.* In-8° de 2 feuilles un quart. Imp. de madame Jeunehomme-Cremière, à Paris. — A Paris, chez Delaunay.

Le faux-titre porte : *L'A-propos*, ou *C'était pis que dans la forêt Noire.*

1735. SIMPLE EXPOSÉ. In-8° de 2 feuilles et demie. Impr. de Herhan, à Paris.

Tiré à 100 exemplaires Mémoire relatif à une contestation parti ulière.

1736. QUE *faire du concordat? Que faire sans concordat?* Par un Député. In-8° de trois quarts de feuille. Impr. de Hacquart, à Paris.

1737. QUELQUES RÉFLEXIONS *à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous, intitulé* Des vrais Principes de l'église gallicane. Par le comte Lambrechts, citoyen français, ancien sénateur, *etc.* In-8° de 6 feuilles trois quarts. Imp. de Denugon, à Paris.

A Paris, chez A. Eymery, et chez Delaunay.

L'ouvrage de M. l'abbé est intitulé *Vrais Principes.* V. n° 829.

1738. OPINION *de M. le comte de la Bourdonnaye, député de Maine-et-Loire, dans la discussioa du budget, séance du 22 avril* 1818. In-8° d'une demi-feuille. Imp. de le Normant. à Paris.

1739 OPINION *de M. le comte de la Bourdonnaye, député de Maine-et-Loire, sur le ministère de la police générale, séance du vendredi 24 avril* 1818. In-8° d'une feuille. Imp. de le Normant, à Paris.

1740. OPINION *de M. Laisné de Villevêque, député du Loiret, sur le conseil-d'état.* In-8° d'une demi-feuille. Imprim. de le Normant, à Paris.

1741. DU MONOPOLE *et de la Culture du tabac; Moyen, en conservant le monopole de la vente et de la fabrication du tabac, d'en rendre la culture absolument libre, d'en favoriser le commerce et l'exportation par les particuliers.* Par J. Ch. Bailleul, ex-député. In-8° de 4 feuilles. Imp. de Bailleul aîné, à Paris. Prix 1—25

A Paris, chez Bailleul.

1742. LE MARÉCHAL *de Lowendal*, ou *la Prise de Berg-op-Zoom, en* 1747; fait historique en un acte, *etc.*, représenté au Cirque-Olympique, le 25 avril 1818. Par P. Villiers. In-8° d'une feuille et demie. Imp. de Renaudière, à Paris.

1743. ŒUVRES *de Pothier, conseiller au présidial d'Orléans.* Nouvelle édition. Tome V : *Contrat de louage. — Bail à rente. — Constitution de rente.* In-8° de 42 feuilles trois quarts. Imp. de Gueffier, à Paris. Prix. . . . . 6—25

A Paris, chez Beaucé.

Cette édition aura 12 volumes.

1744. JOURNAL *des dames et des modes.* N^os^ XIX et XX. In-8°, chacun d'une demi-feuille, plus une planche.

N° XXI. In-8° d'une demi-feuille, plus deux planches.

N^os^ XXII et XXIII. In-8°, chacun d'une demi-feuille, plus une planche. Impr. de Smith, à Paris (V. n° 1418).

1745. NOTES *sur le premier plan de Paris, connu sous le nom de Plan de tapisserie.* In-4° d'une feuille et demie, plus le plan. Imp. de Clô, à Paris. Prix . . . . . 7—0

A Paris, chez Barrois l'aîné, rue de Seine, n. 10.

Ces notes servent d'annonces pour la prochaine publication de la seconde livraison de *Paris ancien et moderne*, dont la première livraison a été publiée en 1813 (V. nº 3445 de 1813).

1746. SUPPLÉMENT *à la grammaire française de Lhomond*, précède de cette même grammaire, ou *Abrégé complet de la grammaire française*; tiré des meilleurs auteurs de nos jours, et principalement de Levizac et de Wailly. Par l'abbé Jager, maître de pension à Vic. In-12 de 7 feuilles un sixième. Impr. de Gabriel, à Vic.

1747. OBSERVATIONS *sur les finances de la France*, et *Proposition d'un cautionnement de quatre-vingt-dix millions à exiger de la banque de France;* présentées par J. Ouvrard, en avril 1818. In-4º de 8 feuilles un quart. Impr. de Clô, à Paris.

A Paris, chez Petit.

1748. ARCHIVES *philosophiques, politiques et littéraires.* Nº X : avril 1818. In-8º de 8 f^lles. Imp. de M^me Jeunehomme, à Paris.

A Paris, chez Fournier.

V. nº 105.

LIVRE GREC.

1749. TRAITÉS *d'Hippocrate : du régime dans les maladies aiguës, des airs, des eaux et des lieux;* traduits sur le texte grec, d'après la collation des manuscrits, les variantes, et des observations analytiques sur la doctrine d'Hippocrate; un Mémoire sur la naissance des sectes dans les divers âges de la médecine, une carte géographique de la Grèce, et le portrait d'Hippocrate. Par M. le chevalier de Mercy, docteur en médecine de la faculté de Paris, professeur particulier de médecine grecque, et membre de plusieurs sociétés savantes. In-12, grec-français, de 27 f^lles un sixième. Imp. de Eberhart, à Paris. Prix 5—0

A Paris, chez Eberhart.

LIVRES LATINS.

1750. HEURES *de Notre-Dame*, dites *Heures plates.* In-18 de 5 feuilles deux tiers. Imprim. de Michel, à Brest.

1751. HEURES *selon le rit de l'église de Narbonne.* In-12 de 23 feuilles deux tiers. Imprim. de Caillard, à Narbonne.

1752. LE PETIT PAROISSIEN COMPLET. In-24 de 13 feuilles et demie. Imp. de Perisse, à Lyon.

A Lyon, chez Perisse frères.

LIVRES ANGLAIS.

1753. GALIGNANI'S monthly repertory of english literature. Nº CI : december. In-8º de 6 feuilles et demie. Imp. de Nouzou, à Paris. — A Paris, chez Galignani.

1754. SELECT LETTERS from lady Montague's correspondence, for the use of Young ladies' Boarding-Schools, *etc.* In-18 de 6 feuilles. Imp. de Richomme, à Paris.— A Paris, chez F. Louis.

GRAVURES.

476 *Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse douairière d'Orléans ;* au pointillé, par Mecou.

A Paris, chez madame Dumeray, rue du Pot-de-Fer, n. 12.

477. Musée grotesque : N° 23. *l'Ecarté*, caricature.

A Paris, chez Martinet, rue du Coq.

478. *Eliezer et Rebecca*, gravés au burin d'après le Poussin, par Desnoyers. — A Paris, chez Desnoyers, rue de Touraine, n. 9.

479. *Casse-Tête militaire*, par Malo.

A Paris, chez Kiispis, rue de la Croix, n. 19.

480. *Mademoiselle Jenny Vertpré dans le rôle de Simplette du* Petit Chaperon rouge. — A Paris, chez Delaunay, place Vendôme.

481. *Principes élémentaires de lavis et d'aquarelles.* Première partie : premier cahier ; par Marchand.

A Paris, chez Marchand, rue Saint-Jacques, n 30.

482. *La Réconciliation*, par H. Vernet ; lithographiée par Lasteyrie.

483. *Tombeau de Dagobert*, par Vauzelle ; *idem.*

A Paris, chez Delpech, quai Voltaire, n. 23.

484. *Voyage pittoresque et militaire en France et en Allemagne*, dessiné d'après nature par Noël. — *Défilé de Saverne*, lithographié. — *Château de Luxembourg*, idem. — *Blocus de Phalsbourg*, idem.

A Paris, chez Noël, rue Saint-Jacques, n. 16.

485. *Vélocipède sentimental*, ou *Draisiennes françaises : le Marais, la Chaussée-d'Antin, la rue Saint-Denis ;* lithographiés par Lacroix.

A Paris, chez Martinet, rue du Coq

486. *Il veut le fruit défendu*, clair-voie au pointillé. — *Il est obéissant*, idem. — *Il réussit toujours*, idem. — *La Chasse aux demoiselles*, idem. — *Danse chinoise*, idem. — *Musicien chinois* ; idem. — *L'Amant malavisé*, idem. — *Le Nid sauvé*, idem. — *Ils sont jolis*, idem. — *Ils s'envolent*, idem. — *La Fille mal gardée* Six sujets sur la même planche.

A Paris, chez Patrelle, rue des Gravilliers, n. 20.

487. *Trois Militaires français, seul reste de l'équipage d'une chaloupe canonnière, préferent la mort à la honte de livrer leur pavillon aux Anglais* (noir). — A Paris, chez Engelmann, rue Cassette, n. 18.

488. *Principes de lavis*, à l'aquarelle. N^os^ 11, 12, 13, 14 et 15.

A Paris, chez Dècle, rue du Roule, n. 15.

489. *Portraits de Clarice Manzon, Bastide-Gramont, Jausion, Missonnier, Colard, Bach, Bousquier, Anne Benoit, femme Bancal*, d'après J. Rocques. — A Toulouse, chez Benichet.

490. *Recueil de vues pittoresques de la France*, par Bourgeois. Troisième livraison : 4 feuilles lithographiées par Lasteyrie.

A Paris, chez Delpech, quai Voltaire, n. 23.

491. *Naufrage d'un Vaisseau contre des rochers*, lithographié, dessiné par Pernot, d'après Vernet.

492. *Galerie des Militaires français.* Sixième livraison : 4 planches lithographiées. — A Paris, chez Engelmann, rue Cassette, n. 18.

MUSIQUE.

151. *La Pendule*, romance, par Lemoine. Prix . . . . . 1—50

A Paris, chez H Lemoine, rue de l'Echelle, n. 9.

152. *Danse polonaise* en rondo, pour la harpe et le piano ; par F. Ries. Prix. . . . . 4—0

A Paris, chez mesdemoiselles Erard, rue du Mail, n. 13.

153. *L'Exilé*, romance à deux voix, à volonté, par Béranger ; avec accompagnement de harpe et de forté-piano, par Darondeau. Prix 1—50

A Paris, chez Boyeldieu, rue de Richelieu, n. 280.

154. *La Fée Urgande*, conte, paroles de Béranger; avec accompagnement de piano ou harpe, par Laffillé Prix. . . . . 1—50
A Paris, chez madame Benoist, Palais-Royal, galerie de Bois, n. 254.

SOUS PRESSE,

Pour paraître à la fin de mai chez Gide fils.

Voyage en Allemagne, en Pologne, en Moldavie et en Turquie, par Adam Neale, docteur en médecine; traduit de l'anglais. Deux volumes in-8°.

Pour paraître en mai chez Louis Janet, lib., rue Saint-Jacques, n. 59.

Les Lettres d'Horace Walpole, comte d'Orford, à Georges Montagu, secrétaire du lord North; publiées sur les originaux, par M. Charles Malo. Un volume in-8°.

Pour paraître chez Plancher, dans la première quinzaine de mai.

Esprit de madame de Staël, ou *Examen philosophique du génie, du caractère, des doctrines et de l'influence de ses ouvrages.* Un vol. in-8°.

MUTATION DE FONDS.

M. Simonet, libraire, quai des Augustins, n° 27 (*bis*), a acquis, de différentes personnes, les ouvrages suivans :

Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours, par Legrand-d'Aussy. Nouvelle édition, avec des notes et additions, par J. B. de Roquefort. Paris, 1815; 3 volumes in-8°, brochés. Prix . . . . . 15—0

Mémoires du maréchal duc de Richelieu. Neuf volumes in-8°, figures. Prix . . . . . 45—0
On vend séparément les tomes V à IX in-8°, broches. . . . . 25—0

Cours de langue anglaise, par Luneau de Bois-Germain. Paris, 1798. Trois volumes petit in-4°, contenant *les Aventures de Télémaque;* et 1 vol. in-8°, contenant *le Paradis perdu.* Prix des 5 vol. . . . . 27—0
On vend séparément *les Aventures de Télémaque*, 3 vol. . . . 18—0
Le Paradis perdu, 2 vol. . . . . 12—0

Cours de langue italienne, par Luneau de Bois-Germain. Paris, an VI; 3 vol. in-8°, contenant *la Jérusalem délivrée;* et 1 vol. petit in-4°, contenant *les Lettres d'une Péruvienne.* Prix des 4 vol. . . . . 24—0
On vend séparément *la Jérusalem délivrée*, 3 vol. in-8°. . . . 15—0
Les Lettres d'une Péruvienne, 1 vol in-4° . . . . . 12—0

Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations tant anciennes que modernes, par J. C Levacher de Charnois; avec 56 estampes, dont 45 en couleur et au lavis, dessinées par M. Chéry, et gravées par P. M. Alix. Deuxième édition, Paris, 1802; 2 vol. in-4°. . 48—0

Traité raisonné de la distillation, par Déjean. Paris, 1801; 2 vol. in-12, brochés. Prix . . . . . 4—0

Texte de l'arrêt rendu, le 7 mars, par la troisième chambre de la cour royale de Paris, présidée par M. le conseiller Lepoitevin, dans la cause du Journal de Paris.

« Considérant que l'entreprise d'un journal présente, comme toute autre entreprise, des avances à faire pour son établissement, des dépenses et des recettes, et des chances plus ou moins importantes de pertes et de bénéfices;

» Qu'elle est susceptible de devenir l'objet d'une société licite et particulière; et que cette espèce d'association, dont la plupart des journaux offrent l'exemple, peut se former avant comme après la concession de la permission de publier le journal;

» Considérant qu'une pareille entreprise intéressant la tranquillité publique, le gouvernement a droit d'exiger, des entrepreneurs ou associés,

des garanties, mais qui ne peuvent frapper ni sur la propriété du fonds social, ni sur les conventions privées de la société, ni sur les discussions d'intérêt entre les associés ;

» Que, dans l'état actuel de la législation, les garanties à fournir par les intéressés à un journal consistent à faire agréer au gouvernement des éditeurs dont la moralité réponde du bon esprit dans lequel ce journal sera rédigé ;

» Considérant que les démarches de quelques-uns des associés, à l'effet d'obtenir la permission de faire paraître le journal, sont nécessairement faites dans l'intérêt commun, de même que l'autorisation, si elle est accordée, doit profiter à tous les membres composant l'association ;

» Que le choix, fait par le gouvernement, de certains associés pour éditeurs, ne peut conférer à ceux-ci, au préjudice de leurs co-associés, un privilége contraire à leurs conventions, relativement à la propriété du fonds de l'entreprise et à ses produits ; mais que, garans du bon esprit dans lequel le journal doit être rédigé, ils ont droit de surveiller sa rédaction à l'exclusion de tous les autres actionnaires ou co-propriétaires ;

» Que si le gouvernement refuse d'autoriser, ou qu'il suspende la publication du journal, les associés deviennent maîtres, soit de conserver le pacte social, dans l'espoir de vaincre les obstacles qui s'opposent à l'exploitation de leur entreprise, soit de rompre ce même pacte ; et, dans ce dernier cas, les droits des associés dans la propriété du matériel de l'établissement, dans les abonnemens et leurs produits, restent à l'entière et libre disposition de la société ;

» Considérant que ces principes se trouvent en harmonie avec les lois de 1814, 1816 et 1817, sur la liberté de la presse ;

» Que ces lois temporaires et d'exception n'ont eu en vue que l'ordre public ; — elles n'ont voulu, quant aux journaux, porter aucune atteinte au dogme de l'inviolabilité des propriétés, consacré par toutes les lois ; — elles ont seulement modifié pour un tems l'exercice de la propriété des feuilles périodiques, et déterminé les relations du gouvernement avec les éditeurs, et les rapports des propriétaires entre eux ;

» Que l'ordonnance du roi, du 8 août 1815, et l'arrêté du ministre, du 12 février 1816, ne sont que des mesures d'exécution de la loi du 21 octobre 1814 ;

» Que prêter un sens plus étendu à ces loi, ordonnance et arrêté, ce serait en méconnaître le véritable esprit ;

» Considérant que *le Journal de Paris* était anciennement exploité par Rœderer et Maret, qui en avaient acquis la propriété à titre onéreux, par deux contrats notariés des 13 mai 1795 et 24 février 1800 ;

» Que leur droit de propriété, dont l'exercice avait été suspendu par un décret du 17 septembre 1811, a recouvré son activité à l'époque mémorable de 1814 ;

» Qu'en conséquence du nouvel ordre de choses, et dès le 4 avril 1814, les propriétaires des journaux qui avaient été supprimés et réunis à celui de Paris, ont pris une délibération par laquelle, reconnaissant Rœderer et Maret comme *propriétaires de l'ancien* Journal de Paris, et les plaçant à leur tête, même en leur absence, ont *déclaré être dans l'intention de se maintenir dans l'exercice intégral de leur propriété respective dans* le Journal de Paris, *et de faire tous les actes, démarches et réclamations nécessaires pour y être confirmés ;*

» Qu'en exécution de cette délibération, et à partir du mois de juin 1814, jusqu'au mois de février 1816, Rœderer et Maret, par eux-mêmes ou par leur représentant, ont été admis à toutes les délibérations de la société et au partage des dividendes ;

» Qu'ils ont été nommément compris dans l'autorisation collective obtenue le 29 décembre 1814, conformément à la loi du 21 octobre précédent ;

» Que, par deux délibérations prises, l'une le 7 septembre 1815, *pour établir*, y est-il dit, *d'une maniere positive et irrévocable, leurs droits respectifs dans la propriété du* Journal de Paris; et l'autre, le 14 du même mois, *pour régler la forme d'administration*, les co-propriétaires, parmi lesquels figurait le représentant de Rœderer et Maret, rappelant la délibération du 4 avril 1814, ont consolidé leur association dont tous ont déclaré *accepter de bonne foi* le pacte *comme traité de famille;* ils ont, d'un consentement unanime, fixé la quotité des droits de Rœderer et Maret, comme anciens propriétaires du *Journal de Paris*, a deux actions sur sept; et ils ont confié la régie de l'entreprise à trois administrateurs: Huart, Vaucluse et Proisy, qui ont été chargés de correspondre avec les autorités dans l'intérêt de la société;

» Que ces deux délibérations ont d'autant plus d'influence au procès qu'elles sont postérieures à l'ordonnance du 8 août 1815, qui assujettissait les journaux à une nouvelle autorisation du ministre de la police générale; et que même la délibération du 7 septembre n'a été transcrite sur les registres que le 11 décembre suivant: transcription prescrite par l'article 5 de cette délibération;

» Considérant que la nouvelle autorisation du 12 février 1816, nécessairement obtenue dans l'intérêt commun, doit profiter à tous les sociétaires indistinctement, d'après la nature de leurs droits respectifs et la loi de leurs conventions; que l'arrêté ministériel, rendu sur la demande de Huart, Gratiot et consorts, ne les autorise qu'à publier, *comme par le passé*, un journal quotidien, intitulé *Journal de Paris, politique, commercial et littéraire;* que cet arrêté *ne préjuge rien sur la propriété particuliere de ce journal*, loin d'en disposer; et qu'en devenant éditeurs, Huart, Gratiot et consorts n'ont acquis d'autres droits que celui de surveiller exclusivement la rédaction du journal, comme ayant donné en leur personne la garantie morale que le gouvernement exigeait;

» Considérant, sur le défaut de ratification de l'acte du 7 septembre 1815, dans les trois mois de la date, reproché sur l'appel à Rœderer et Maret;

» Que cette ratification n'a point été promise par leur représentant à peine de nullité, ni encore moins sous peine de perdre leurs actions;

» Que jamais Rœderer et Maret n'ont été mis en demeure de réaliser cette promesse;

» Qu'au surplus leur ratification existe dans les faits, et résulte de la présence de leur mandataire aux délibérations particulieres;

» Des dividendes payés ultérieurement par l'administration du journal et reçus par Rœderer et Maret; des offres faites par Huart, Gratiot et consorts, et consignées dans le jugement du 22 mars 1817, dont ils ne sont point appelans, de servir ces mêmes dividendes échus jusqu'au 12 février 1816, dans les proportions qu'ils reconnaissent appartenir à Rœderer et Maret;

» De la proposition transmise en novembre 1815, par Huart à Rœderer, pour la vente de son septième moyennant un principal de 40,000 fr.;

» Enfin des démarches et demandes de Rœderer et Maret à fin d'exécution pure et simple du traité du 7 septembre;

» Considérant en outre qu'avant la concession de la nouvelle autorisation, et avant la naissance de tout procès, Legras, devenu acquéreur de l'action de Maret, a justifié à la société, par exploit du 2 février 1816, dûment enregistré, de la ratification par écrit, donnée, *en tant que de besoin*, par son vendeur;

» Qu'ainsi le pacte définitif de société du 7 septembre 1815 demeure obligatoire pour toutes les parties et dans toutes ses dispositions, et que Rœderer et Maret ne peuvent être dépouillés de leur propriété, ni privés de leur action, prix de cette propriété constamment reconnue et que leur assure irrévocablement ce *traité de famille*

» Pour tous ces motifs, la cour a mis et met l'appellation et le jugement du 22 mars 1817 au néant ; émandant, décharge Rœderer et Legras des condamnations contre eux prononcées ; au principal, ordonne que le traité du 7 septembre 1815, enregistré le 17 janvier 1816, sera exécuté selon sa forme et teneur ; en conséquence, ordonne que Huart, Gratiot et consorts seront tenus d'appeler et d'admettre Rœderer et Legras à toutes les délibérations d'administration sociale et répartition de dividendes, et de leur communiquer tous registres à ce relatifs ; condamne en outre Huart, Gratiot et consorts à rendre compte de toutes recettes auxdits Rœderer et Legras, et à leur payer les dividendes échus et à échoir, en conformité de l'acte du 7 septembre 1815.

» Et pour faciliter le paiement de ces condamnations, déclare bonne et valable l'opposition formée par lesdits Rœderer et Legras sur lesdits Huart, Gratiot et consorts, entre les mains de Boyer, caissier de l'administration du *Journal de Paris*, par exploit du 14 juin 1816, dûment enregistré ; en conséquence, ordonne que les sommes dont ledit Boyer se reconnaîtra ou sera réputé débiteur envers Huart, Gratiot et consorts, seront versées ès-mains desdits Rœderer et Legras, en déduction et jusqu'à concurrence des causes de leur opposition ;

» Déclare à cet effet le présent arrêt commun avec ledit Boyer, pour être exécuté contre lui selon sa forme et teneur ;

» Condamne Huart, Gratiot et consorts, et Boyer, chacun en ce qui le concerne, aux dépens des causes principales, d'appel et demande envers Rœderer et Legras, desquels dépens, distraction faite à Rouchet, avoué, qui l'a requis, conformément à la loi ; tous dépens compensés entre Huart, Gratiot et consorts, et Boyer

» Sur le surplus des demandes, fins et conclusions des parties, les met hors de cour. »

AVIS.

Léger, graveur et fondeur en caractères, neveu et successeur de Didot, ci-devant quai des Augustins, n° 17, demeure présentement maison et ateliers de Fournier, place de l'Estrapade, n° 18.

☞ *Vincent de Paul, l'apôtre des affligés.* Quatre volumes in-12 de 300 pages chacun, avec gravures par A. Delvaux, sur les dessins de Chasselat.

Les libraires-éditeurs de cet ouvrage, dont le premier volume devait paraître dès la fin de février, s'empressent d'annoncer à leurs souscripteurs qu'ils n'ont retardé l'exécution de leur promesse qu'afin de pouvoir donner les 4 vol à-la-fois, qui seront publiés sans remise le 10 mai 1818, époque ou la souscription sera fermée.

Le prix de la souscription de ces 4 vol. est de . . . . . 6—0
Et, du jour où l'ouvrage sera mis en vente, il sera irrévocablement fixé à . . . . . 9—0

On souscrit toujours à Paris, chez Locard et Davi, libraires, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 54.

ETAT *des Ventes de livres qui auront lieu du 4 au 9 mai.*

MAISON SILVESTRE, salle du Premier. Le jeudi 7 mai 1818, commencement d'une vente de livres latins, français et hollandais, qui durera jusqu'au 12. *Notice :* M. Silvestre.

Table des articles contenus dans les journaux du 24 au 30 avril.

Essai sur la contrainte par corps par Saint-Aubain. Bailleul. (J. G. du 30.)
Souvenirs de Londres. Renouard. (J. G. du 25.)

BEUCHOT. PILLET.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET, RUE CHRISTINE, N° 5.